Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260630-2026_044-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-044
CONSEIL MUNICIPAL 30/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Votants : 15
Nombre de suffrages exprimés Pour : 15 Contre : Abstentions :

Date de convocation
26/06/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, Mme DENIARD Géraldine, Mme PEROCHAIN Paméla, M. ENGEL Franck, Mme MEZANGE Véronique, M. BOIS Florian, Mme COLLEAUX Stéphanie M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
M. COCHET Serge donne pouvoir à M. TROUVE Frédéric
Était absent(e) et excusé(e) :
M. COCHET Serge

A été nommé comme **secrétaire** de séance : M. MAILLARD Michel

2026-044 AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération portant approbation du **Compte Financier Unique 2025**,
Vu les résultats de l'exercice 2025,
Vu l'avis favorable de la commission du 25 juin 2026

Considérant la nécessité d'affecter le résultat de fonctionnement conformément aux règles budgétaires,
Considérant la situation financière du budget principal,

Résultats constatés :

Section de fonctionnement :
- ***Dépenses : 901 403.96 €***
- ***Recettes : 1 167 124.09 €***
- ***Résultat : excédent de 265 720.13 €***

Section d'investissement :
- ***Dépenses : 247 685.03 €***
- ***Recettes : 446 185.27 €***
- ***Résultat : excédent de 198 500.24 €***

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260630-2026_044-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide :

• D'AFFECTER le résultat d'investissement consolidé 2025 du budget du communal en totalité, soit 198 500.24 €, au compte 001 en recette d'investissement du budget supplémentaire 2026.

• DE REPARTIR le résultat de fonctionnement consolidé 2025 au budget du communal, soit 265 720.13 € ainsi :

• 37 786.08 € au compte 1068 en « excédent de fonctionnement capitalisé » en recette d'investissement
• et 227 934.05 € au compte 002 recette de fonctionnement au budget supplémentaire 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 30/06/2026
La Maire, Le secrétaire de séance
Mme BODIN Laura